

CHÂTEAURENARD

Des messes en visio-conférence

Depuis le 1^{er} septembre 2017, le père Jean-Luc Michel a été nommé curé des paroisses catholiques de Châteaurenard, Eyragues, Noves et Paluds de Noves. Il est "au service de tous, fidèles croyants pratiquants ou pas sur ces villes, puisque la foi catholique est ouverte à tout croyant, et tout chercheur de Dieu", aime-t-il rappeler. Lundi 16 mars dernier, la mise en place du confinement stipulant l'interdiction de célébrer les messes en public l'a obligé à trouver une solution pour y palier. Ancien ingénieur lui-même, c'est avec Francis Fournier (ancien Directeur Informatique), en charge du site Internet des paroisses qu'il a décidé d'utiliser tout le potentiel des nouvelles technologies. Rencontre.

■ Pour quelle raison avez-vous souhaité poursuivre les messes du dimanche ?

Les messes du dimanche ont toujours été un lieu de rencontre et de convivialité. Elles sont souvent un moment important pour des personnes seules dans la vie, mais aussi pour les familles qui se retrouvent. C'est ce lien que j'ai souhaité maintenir dans cette période, le rendez-vous dominical, le jour de repos, le jour du Seigneur. Nous venons présenter au Seigneur tous les visages rencontrés durant la semaine, et chercher un baume, un cœur à cœur avec Dieu, une bénédiction de Dieu ensemble, une nourriture spirituelle du Seigneur.

■ Pourquoi cette idée d'utiliser les nouvelles technologies ?

Rien de très original dans ma démarche, des milliers d'entreprises et institutions les ont utilisées durant cette période, mais je tenais surtout à garder le lien et le dialogue avec mes paroissiens... Et toujours prier avec eux et ensemble. Sans cela, nous serions restés confinés chacun chez soi ! La technologie nous permet de vivre des moments de communion intense.

■ Quel outil avez-vous choisi ?

J'ai écarté les applications comme Facebook, YouTube qui ne permettaient pas un vrai dialogue. Francis Fournier m'a alors proposé d'utiliser la visioconférence, qu'il avait déjà déployée avec succès dans son ancienne société. Notre choix, s'est porté sur Zoom. Cette application permet de réunir jusqu'à 100 participants pour des visioconférences de durée illimitée, voire plus !

■ Comment s'est passée la mise en place ?

Après les premières messes, nous avons fait quelques aménagements techniques : tirage d'un câble de 50m RJ45 pour se connecter directement à une Box, utilisation d'une caméra HD Pro, et d'un micro à bon rendement... et nous avons pris un abonnement pour ne pas être limité par les 40mn.

■ Avez-vous rencontré des problèmes dans la mise en place ?

En fait, la visioconférence est faite pour des réunions de travail ou chacun prend la parole à son tour. Durant une messe, les paroissiens et fidèles sont appelés à dialoguer par les prières et les chants. Les premières messes, j'avais souhaité garder les micros des participants ouverts... c'était très vivant mais très "cacophonique". Avec Francis nous avons donc décidé de fermer leurs micros et ne les ouvrir qu'à quelques personnes et à certains moments. C'est d'ailleurs ce dernier qui joue le rôle de "régisseur". C'est beaucoup plus confortable et prie pour tous les participants.

■ Comment vos paroissiens ont accueilli ces "messes virtuelles" ?

Très bien, puisqu'ils sont de plus en plus nombreux à y participer. Cela répondait à une attente. Les messes sont célébrées dans leurs églises et à la fin de la messe, les paroissiens peuvent se voir et discuter avec



leur curé... une sortie d'église virtuelle, en quelque sorte !

■ Vos messes ont-elles évolué ?

Il y a maintenant quatre messes en direct par semaine et nous faisons intervenir depuis chez eux, les diacres Gérard et Emile, une animatrice de chants, une violoniste, et même un pianiste ami de Paris.

■ Le confinement est terminé, quelle suite allez-vous donner à cette expérience ?

Tout d'abord, la célébration des cultes est toujours interdite et ensuite on ne sait pas sous quelle forme elle sera autorisée. Pour l'instant, nous gardons nos messes en visioconférence. Et peut être allons-nous continuer car plusieurs personnes nous l'ont demandé. Nous allons faire une enquête pour cela.

■ Tout le monde peut participer aux messes en visioconférences ?

Bien sûr, d'ailleurs de plus en plus de fidèles de mes anciennes paroisses y participent, mais aussi des lieux des familles de Provence, de la Bretagne à l'Auvergne, de Lyon à Paris. Pour cela, il suffit d'aller sur notre site internet pour y retrouver les informations nécessaires : paroisses-aixarles.fr/chateaurenard-noves-eyragues.